



Les formations de Somme Tourisme

Réunion d'infos porteurs de projets meublés et chambres d'hôtes

Toutes les clés pour mener à bien votre projet d'hébergement touristique. Connaître les différents types d'hébergement, les labels et la réglementation. Comprendre les différentes modalités de gestion d'un gîte/meublé de tourisme ou chambres d'hôtes.

PRÉ-REQUIS

Toute personne ayant le projet de créer un gîte/meublé de tourisme ou chambres d'hôtes dans la Somme. Être propriétaire ou avoir un projet en cours.

POUR QUI ?

Propriétaires ou futurs gestionnaires d'hébergement touristique.

INTERVENANTS

Laurence Niquet

*Animatrice départementale
Relais Gîtes de France*

Katerine Defosse ou Marie-Laure Havet

Conseillères d'entreprises



INSCRIPTION

Laurence Niquet

Somme Tourisme


l.niquet@somme-tourisme.com

03 22 71 24 94

Retrouvez l'ensemble
de l'offre de formation sur
somme-tourisme.org




PRATIQUE

 **Dates 2021 : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 20 mai, 10 juin, 9 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.**

 3 heures - 14h à 17h

 Dans les locaux de CERFRANCE Somme à Boves

 4 à 15 participants

 Gratuit - Inscription obligatoire sur somme-tourisme.org ou auprès de Laurence Niquet

DESCRIPTION ET PROGRAMME

Se lancer dans un projet touristique n'est pas une mince affaire. Vous vous posez sans doute un milliard de questions pour juger de sa faisabilité, de sa rentabilité, des enjeux financiers, de l'investissement personnel à prévoir. Et il est capital de se poser les bonnes questions pour réussir son projet.

Somme Tourisme est là pour vous accompagner, vous guider, vous donner les clés de la mise en marché de votre offre : label, outils, commercialisation, tourisme sur le territoire. Cette conférence vous aidera à mûrir votre projet.

- > *Ouverture gîte/meublé de tourisme ou de chambres d'hôtes : les étapes nécessaires au montage du projet*
- > *Les caractéristiques des meublés de tourisme et des chambres d'hôtes : définition, cadre réglementaire, panorama de l'existant*
- > *Les différents types de labels : Gîtes de France, Clévacances, le meublé de tourisme classé*
- > *Le cadre réglementaire : les déclarations à prévoir, les assurances, droits et devoirs des propriétaires, la réglementation sur les services proposés (piscine, spa, wifi), obtention des licences de débit de boissons, formation « Permis d'exploitation »*
- > *La gestion administrative et financière : quel statut juridique et financier, les outils de gestion*
- > *Traduire le projet en produit, en marché et en clientèle : panorama du marché, définir son positionnement, créer une thématique, les moyens de la promotion et de la commercialisation, stratégie web, politique tarifaire, plan d'actions individuel*